



Réseau de Lutte
contre la Faim
RELUFA

COOPÉRATION CAMEROUN – UNION EUROPÉENNE
CAMEROON – EUROPEAN UNION COOPERATION



PROGRAMME D'APPUI À LA CITOYENNETÉ ACTIVE
ACTIVE CITIZENSHIP STRENGTHENING PROGRAMME

Annexe 12

Surveillance Indépendante du Processus de Kimberley au Cameroun: Constats et Leçons apprises

SIPROKIM

Par Christian ANANGUE et Jaff BAMENJO

21/12/21

SOMMAIRE

- Objectifs du projet
- Quelques constats
- Principaux défis
- Recommandations

Objectifs du SIPROKIM

- **Objectif général:**
 - Contribuer à la prise de décisions par les pouvoirs publics en vue de l'amélioration de la gouvernance du secteur diamantifère au Cameroun,
- **Objectifs spécifiques:**
 - Structurer une dynamique de surveillance durable du PK dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua;
 - Rendre disponibles plus d'informations relatives à la gouvernance du diamant sur la place publique;
 - Initier et enrichir les débats sur l'implémentation du Processus de Kimberley au niveau national et international,

Les OSC en charge de la surveillance Indépendante



Les livrables (www.relufa.org)



Améliorer la gouvernance du secteur diamantifère au Cameroun

INTRODUCTION

En 2013, l'Assemblée Générale des Nations Unies à travers la résolution 68/208 crée le Système de Certification du Processus de Kimberley (SCPK) dont le but est de limiter le rôle à l'origine de la vente des diamants qui deviennent les pierres. Suite au décret N°2011/0068/PF du 2 novembre 2011 portant création, organisation et fonctionnement du SCPK, le Cameroun devient, en juin 2012, participant au Processus de Kimberley (PK).

A l'issue de la configuration tripartite internationale qui réunit les organisations de la Société Civile et l'État (observateur), le RELUFA fait partie du comité de pilotage du Processus de Kimberley au Cameroun. Avec 36 et avec d'autres Organisations de la Société Civile, une dynamique de surveillance indépendante a été mise en œuvre sous la houlette française de Programme d'Appui à la Gouvernance Active (PROGCA). Celui-ci a pour objectif de contribuer à une meilleure gouvernance du secteur diamantifère, notamment de apporter en appui au gouvernement pour la mise en œuvre des aspects qui n'ont été traités par le secteur.

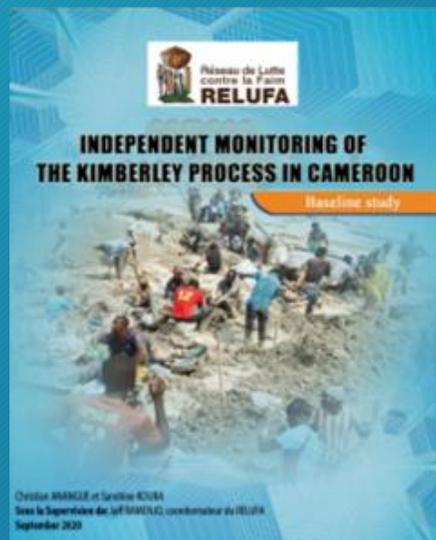
La présente note a donc pour objectif de partager les recommandations issues de cette surveillance, accompagnées des observations faites sur le terrain qui les justifient.

I. FACILITER L'ENREGISTREMENT DES DIFFÉRENTS ACTEURS (ARTISANS ET ARTISANS COLLECTEURS) ET L'ORIENTATION DES AUTORISATIONS ET LES SOUTIENS POUR UNE EXPLOITATION DIAMANTIFÈRE RENTABLE

Considérant que les cartes d'artisan et de collecteur font partie des éléments de traçabilité au Cameroun, il apparaît qu'il existe un véritable problème de conformité aujourd'hui dans la classe de traçabilité des artisans locaux. En effet, la grande majorité des artisans et artisans collecteurs ne sont détenteurs ni de cartes valides, ni d'autorisations d'exploitation qui permettraient l'origine de la pierre obtenue par les artisans.

Les difficultés évoquées par les artisans locaux pour l'obtention des cartes et des autorisations sont liées à l'enregistrement des artisans/collecteurs du district ou du département ou les cartes sont délivrées, au manque de ressources financières des artisans, à l'ignorance de la procédure d'obtention des cartes, et enfin à la rupture des stocks des cartes disponibles.

Par ailleurs, la participation des artisans locaux et leur indépendance vis-à-vis de leurs fournisseurs est un fait à la conformité des transactions. L'absence de la collecte qui permet des ressources financières de la part d'un « fournisseur » à l'obtention de revenu vers ce dernier, lui-même conforme ou pas, pour la

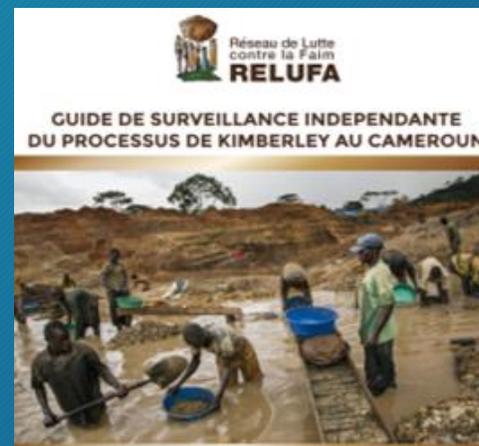


INDEPENDENT MONITORING OF THE KIMBERLEY PROCESS IN CAMEROON

Baseline study

Christine ANAGIE et Sabine KUBI
Sous la Supervision de JEFF MINNEN, coordinateur du RELUFA
Septembre 2020

KIMBERLEY PROCESS CIVIL SOCIETY COALITION

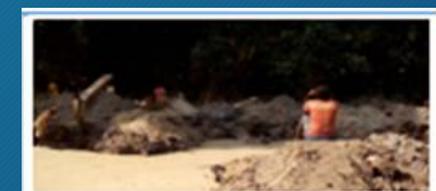


RESEAU DE LUTTE CONTRE LA FAIM RELUFA

GUIDE DE SURVEILLANCE INDEPENDANTE DU PROCESSUS DE KIMBERLEY AU CAMEROUN

Christine ANAGIE et Sabine KUBI
Sous la Supervision de JEFF MINNEN, coordinateur du RELUFA
Septembre 2020

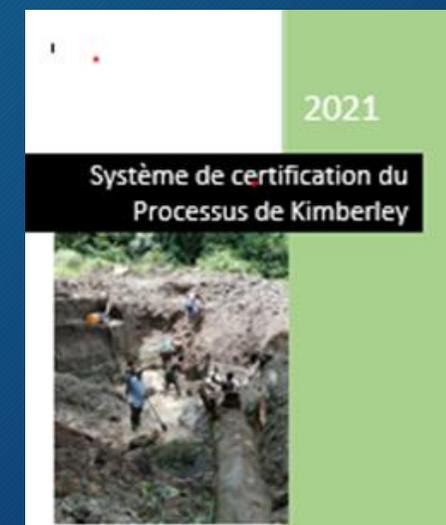
KIMBERLEY PROCESS CIVIL SOCIETY COALITION



Système de Certification du Processus de Kimberley au Cameroun.

RAPPORT DE SURVEILLANCE INDEPENDANTE

Christine ANAGIE et Sabine KUBI
RELUFA | 6 Mars 2021



2021

Système de certification du Processus de Kimberley

Christine ANAGIE et Sabine KUBI
RELUFA | 6 Mars 2021

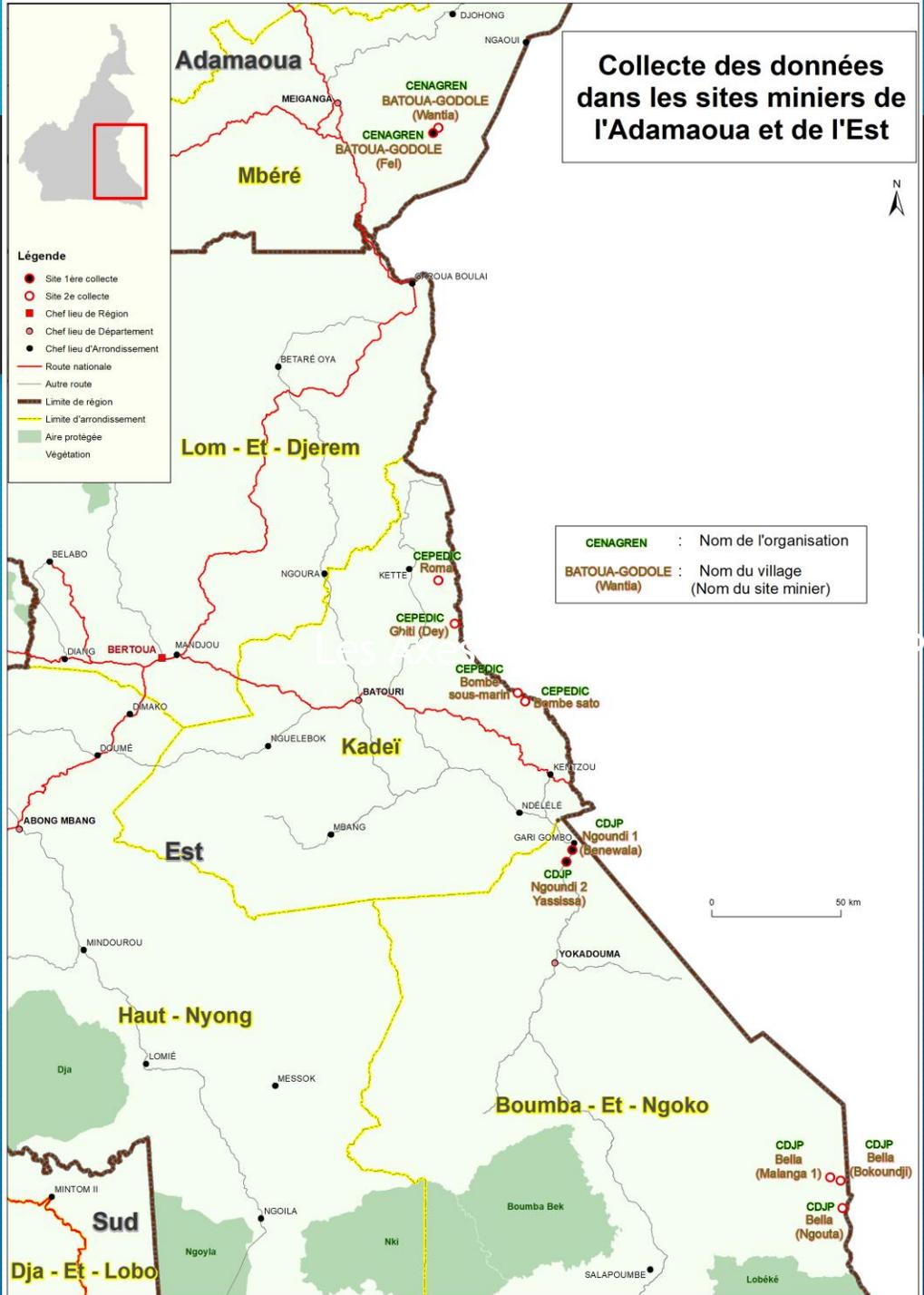
Les Axes de surveillance du SCPK

- Données sociodémographiques, géographiques et opérationnelles;
- Niveau de formalisation de l'extraction minière artisanale et conformité des documents des exploitants et collecteurs;
- Traçabilité des transactions entre les différents acteurs de la chaîne de production et de commercialisation du diamant;
- Efficacité de la surveillance gouvernementale;

Les Axes de surveillance du SCPK (suite)

- Surveillance du trafic transfrontalier et aérien;
- Violences (genre, conditions de travail, Force de maintien de l'ordre, Rebelles, etc.);
- Sécurité économique et développement durable dans le secteur de l'artisanat minier;
- Défis sociaux et environnementaux;
- Droits fonciers sur les espaces exploités par les artisans miniers et conflits;
- Tracking des faits nouveaux

Collecte des données dans les sites miniers de l'Adamaoua et de l'Est



Les axes

K

Quelques constats

- Faible taux d'enregistrement des acteurs (artisans et collecteurs) ;
- La quasi totalité des sites n'ont pas d'autorisation comme l'exige le code minier ;
- Autres nationalités exercent l'activité minière pourtant réservée aux camerounais selon la loi ;
- Les registres de production sont inexistant sur les sites ;
- Faible niveau d'alphabétisation des artisans miniers ;
- Besoin d'accompagnement des artisans ;

Quelques constats (suite)

- L'absence de bureau d'achat des diamants dans la région de l'Est ;
- La majorité des acheteurs des diamants exercent dans l'informel ;

Principaux défis

- Accès physique aux sites miniers
 - Facteurs météorologiques et enclavement des sites;
 - Insécurité frontalière
- Accès à l'information
 - Fiabilité des informations données par des acteurs de production;
 - Réticence des chefs traditionnels à donner les informations;
 - Désir de certains acteurs à donner les informations en contrepartie de l'argent

Recommandations

- Faciliter l'enregistrement des différents acteurs de production;
- Faciliter l'obtention des autorisation des acteurs de production;
- Renforcer la surveillance gouvernementale;
- Repenser le système de traçabilité du diamant au Cameroun en concertation avec d'autres pays membres du PK de la sous-région en particulierité la RCA.

Merci de votre
aimable attention!